

HASEVIVOT

Feuillet pour la
diffusion du Moussar

"Ohel Yosef" Novardok Jérusalem
au nom de la première Yechiva de Rabeinou Guerchon Zatsa"l

Elul 5786

PARACHATH NITSVIM VAYELEKH

גליון מספר 425 (611)

DEGUEL HAMOUSSAR DU RAV GUERCHON LIBMANN ZATSA"l

LA RESPONSABILITE MUTUELLE

Vous êtes placés aujourd'hui vous tous, en présence de l'Eternel votre D -ieu : vos chefs de tribus, vos anciens, vos préposés, chaque citoyen d'Israël (XXIX, 9).

La Thora ne comporte ni mots superflus, ni répétitions inutiles. A propos de ce verset, le commentateur Or Ha'hayim pose une question : puisqu'il est déjà dit dans le verset : **vous tous**, pourquoi la

Thora répète-t-elle en détaillant : **vos chefs, vos anciens, vos préposés, chaque citoyen d'Israël** ? Une deuxième

question est posée par Or Ha'hayim à propos du verset 11 mentionnant l'Alliance avec l'Etemel : ce sujet et déjà évoqué et explicité séparément dans d'autres versets, pourquoi la Thora revient-elle là-dessus ici ?

Or Ha'hayim répond : Moché Rabbénou propose ici à Israël une alliance **nouvelle**. Il ne fait pas allusion à l'Alliance déjà contractée entre D-ieu et Israël lors du don de la Thora. Cette alliance nouvelle concerne uniquement la responsabilité mu-

tuelle, engageant les enfants d'Israël les uns envers les autres. Elle engage les chefs envers leurs tribus, les anciens envers les jeunes, les préposés envers les administrés, et tout Israël, l'un envers l'autre.

Il faut un contrat d'alliance spécial pour inculquer au peuple la notion de garantie mutuelle. Celui qui ne l'accepte pas ressemble au passager d'un bateau qui fait un trou dans sa cabine, sous prétexte qu'il agit dans son domaine privé et qu'il ne cause de mal à personne. Quelle aberration ! 11 cause le naufrage du bateau et la mort de tous les passagers.

Cet exemple du bateau semble exagéré. Théoriquement, le principe est compris, mais comment cela peut-il être comparé à celui qui commet une faute en privé, quand il n'engage que sa responsabilité personnelle ? Si l'on surveille ses actions et ses pensées, si



SUITE A LA PAGE 2

AINSI FIT LE RAV

L'auteur du "Tsama Nafchi" rapporte, dans son livre, une histoire qui lui arriva et qui enseigne beaucoup sur les midot. Le Rav raconte que, peu de temps après la Deuxième Guerre, il arriva qu'un certain Juif avait tenu des propos bêtes et diffamatoires sur un des proches du Rav. Le Rav raconte qu'il se sentit un peu ce qu'il se trouve en proximité, jour après jour, avec cet homme, mais sans avoir de contact direct avec ce dernier, et sans avoir besoin de lui parler. Le Rav sentit qu'au fond de lui, il n'arrivait pas à pardonner complètement au médisant. Cela dura des années – 20 ou 25 ans – et malgré tous ses efforts et ses tentatives de travail sur soi pour pardonner complètement, malgré tout, il sentait qu'il n'arrivait pas à se libérer de ce soupçon de rancune. Le Rav nous raconte comment l'histoire se termina et dit : "Un jour, cet homme avait besoin d'un timbre, il s'adressa à moi en me demandant si je pouvais lui donner un timbre. Effectivement, de façon inhabituelle, j'en avais un. Je répondis donc à sa demande et lui donnai le timbre avec joie... et depuis, toute trace de haine à son encontre a complètement disparu". Il conclut son histoire en prouvant par celle-ci combien sont légers les sentiments humains et combien ils peuvent rester ancrés dans le cœur de l'homme et il conclut en outre, : "nous voyons ici que je ne lui ai pas pardonné parce qu'il m'a fait un bienfait, mais exactement l'inverse parce que je lui ai fait un bienfait ; parce qu'il m'a donné la possibilité de lui faire un geste de bonté, ma rancune disparut complètement et ceci bien qu'il n'ait jamais su ce que j'avais dans le cœur et que même si à l'époque il l'avait su, il l'aurait déjà oublié depuis longtemps.

LE DON OBLIGE-T-IL LA RIGUEUR OU LA RIGUEUR OBLIGE-T-ELLE LE DON ?

Roch Hachana est un jour de jugement où l'homme est jugé sur tous ses actes, mais c'est également un jour de **jour de renouvellement de ce qui est accordé** pour tous les besoins de toutes les créatures. Approfondissons cela : est-ce du fait que c'est le jour où le Saint béni soit -Il renouvelle toutes Ses influences dans le monde, **et à cause de cela, Il juge** toute l'humanité, ou bien est-ce l'inverse, que du fait que c'est un jour de jugement pour l'homme, **cela décide de l'influence** qu'Il accorde au monde.

A quatre périodes, le monde est jugé : à Pessa'h sur la récolte, à Chavouot sur les fruits et les arbres, à Roch Hachana toutes les créatures passent devant Lui comme un troupeau, et à Souccot le jugement porte sur l'eau. Ceci est étonnant : comment peut-il y avoir jugement à Chavouot pour décréter combien de fruits les arbres porteront, **pourtant les fruits de l'arbre n'ont été créés que pour les besoins de l'homme**, et donc tout dépend, en fait, du verdict de l'homme à Roch Hachana ? **Quels sont donc alors ces jours de jugement supplémentaires ?** (Ran sur Traité Roch Hachana 16a).

En fait, il y a un jugement supplémentaire sur les fruits pour décider à combien ils bénéficieront **de l'influence générale accordée aux créatures**, et le Créateur donnera Son influence dans le monde de ces fruits-là, mais lorsque l'homme est jugé à Roch Hachana, **il pourra recevoir personnellement une influence plus ou moins grande**, qui dépend de son verdict de Chavouot.

L'âme de l'homme est une partie divine d'En-Haut, et elle contient une capacité de création, et donc **parce que c'est un jour de jugement** sur l'homme pour examiner s'il a bien agi, **a été fixé le jour d'influence** pour lui accorder selon ses actes. Il semble donc, à première vue, qu'il n'y a pas de jour d'influence sans que ce soit un jour de jugement, car recevoir sans l'avoir mérité est un "pain de honte", et l'âme ne peut supporter cela.

Pourtant,

SUITE A LA PAGE 2

DEGUEL HAMOUSSAR - SUITE

l'on agit de sorte que sa conduite soit irréprochable, pourquoi doit-on avoir l'œil sur la conduite d'autrui ? Ta Thora engage même les générations à venir, celles qui apparemment ne contractent pas maintenant l'alliance, ceux qui ne sont pas ici, à côté de nous, en ce jour. Dans les tribunaux de justice de notre monde, chacun est sanctionné pour ses actions personnelles, il n'est pas question d'incriminer sa postérité ! Il est vrai que l'histoire récente nous a appris comment une bête humaine s'est attaquée à tout le peuple juif et a recherché les liens familiaux de chacun en remontant à plusieurs générations. Mais, dira-t-on, c'est un phénomène qui sort de l'ordinaire, ce fut une calamité inconcevable qui ne se répètera pas. Dans la vie de tous les jours, on n'est ni condamné, ni emprisonné en raison des méfaits d'autrui.

En réalité, une analyse plus approfondie des phénomènes courants de notre monde, nous montre qu'il n'en est pas ainsi. Là où les hommes trouvent leur intérêt, lorsque l'instinct de conservation se manifeste, le genre humain sait bien faire usage des principes de responsabilité collective. Que sont tous les partis politiques qui dirigent notre vie quotidienne ? Que signifient les campagnes électorales bruyantes qui accompagnent l'élection de tout dirigeant ? Chacun prend conscience que le vote de son voisin aura des conséquences sur sa vie privée. Aussi, chacun essaie de persuader son voisin de ce qui représente à ses yeux la vérité. La responsabilité mutuelle est bien engagée. Le vote de chacun engage et décide du sort de toute une société. Même dans le domaine commercial, les relations entre hommes, entre sociétés ou entre pays, ont des conséquences qui dépassent les intérêts des particuliers. Quand l'homme sent qu'il s'agit de son intérêt vital, il n'hésite pas à mettre en oeuvre les principes de la responsabilité mutuelle et collective.

nous trouvons dans le Midrach (Ki Tissa) qu'il est écrit : "le Saint béni soit-Il lui montra tous les trésors réservés pour les Justes, et il demanda : à qui est ce trésor ? Et Hachem lui répondit : c'est celui de ceux qui accomplissent les mitsvot... après cela, Hachem lui montra un grand trésor et il demanda à qui appartient cela : et Hachem lui répondit : "celui qui a, Je lui donne de son salaire, et celui qui n'a pas, Je lui donne gratuitement de ce trésor ... " Voici donc qu'il y a la notion de cadeau gratuit de la part du Créateur, bien que ce soit un "pain de honte".

En fait, l'influence que le Saint béni soit-Il donne du fait que cela a été décrété aux quatre périodes de jugement, cela est uniquement un jugement général portant sur l'ensemble des récoltes et des créatures de façon générale, et cela l'homme le reçoit même gratuitement. Et il y a un jugement à Roch Hachana qui dépend des actions de l'homme, et là l'on décrète l'influence qu'il recevra personnellement de par ses actions. Heureux est celui qui reçoit son influence grâce à son mérite et ce qui lui a été décrété, et que c'est effectivement de par ses propres mérites que l'influence descend dans le monde.

HASEVIVOT

S'il en est ainsi, pourquoi l'idée de la responsabilité mutuelle dans le domaine moral et spirituel est-elle si difficile à admettre ? Pourquoi, dans ce cas, tant de bonnes consciences se réveillent-elles pour prêcher la liberté du particulier et son droit à disposer exclusivement de sa personne, à faire ce que bon lui semble sans tenir compte du voisin ? La raison est bien simple : nos sens, empiriques et non raffinés, ne sont satisfaits que par les réalisations matérielles. L'assouvissement des désirs corporels est seul universellement reconnu comme nécessaire, valable, et inéluctable.

Il faut donc contracter une alliance particulière avec l'Etemel afin que notre attention soit dirigée vers les considérations morales. Il y va de l'avenir de toute l'humanité. L'exemple de celui qui perfore sa cabine, dans un bateau plein de passagers, est une bien pâle moment opportun, il apparaît dans toute sa laideur. C'est le passage de l'état d'idée abstraite à l'acte concret. Chaque scène à laquelle l'homme assiste laisse des marques indélébiles dans son cœur et dicte sa conduite au moment opportun qui est parfois même inattendu.

Pour parer à la manifestation brutale des mauvais penchants, il faut sans cesse se surveiller et s'analyser ; il faut faire son introspection et se garder de succomber à de viles actions. C'est la mise en garde qu'adresse ici Moché Rabbénou au peuple d'Israël, malgré son état présent d'élévation spirituelle. Malheureusement, l'histoire du peuple juif a démontré combien ces mises en garde étaient judicieuses. Il nous appartient de dissimuler nos mérites et de continuer à guetter nos penchants afin de contrôler notre comportement ; ainsi, nous éviterons de tomber dans le péché, et nous améliorerons notre nature.

SOUTENIR LA TORAH

Nous lançons un appel à toutes les personnes bienveillantes, généreuses, et dont l'esprit leur fait aspirer à porter l'Arche de Hachem, afin qu'ils soutiennent par leurs dons le Beith Hamidrach pour l'étude de la Torah

"KIBOUTZ AVREKHM – OHEL YOSSEF"

Dont les Avrekhem sont plongés dans l'étude de la Torah en profondeur, et ce avec assiduité, tout en s'investissant dans l'étude du Moussar,

selon la voie tracée par les Grands de ce monde et à leur tête le Saba de Novardok zatsal, et son fidèle disciple Rabbénou Guershon Liebman zatsal

Il est possible de mériter de soutenir le mérite de l'étude d'un Avrekhem pour une journée : 100 Chekels le mérite de l'étude d'un Avrekhem pour une semaine : 500 Chekels le mérite de l'étude d'un Avrekhem pour un mois : 2.000 Chekels Il est possible de transmettre les dons à l'adresse mentionnée ci-dessous :

[Pour un don sécurisé : cliquez ici](#)
Avec la bénédiction de la Torah

pensees de moussar

"Lorsque l'homme est unique dans la voie qu'il suit, alors Celui qui est unique, Hachem, lui ouvre la voie"

(Rabbi Chimonovitz)

"Il existe toujours à l'intérieur d'un groupe donne, un individu dont la dimension spirituelle est supérieure à celle des autres, de sorte que son influence est apte à susciter le repentir de tous" (Rav Dessler)

"Il faut que "le public" soit comme un vêtement que l'homme peut revêtir ou enlever selon le besoin" (Saba de Novardok)

DEGUEL HAMOUSSAR DU RAV GUERCHON LIBMANN ZATSA"l

APPRECIER L'HUMILITE

Moché vint faire entendre au peuple toutes le» paroles de ce cantique, lui avec Hochéâ fils de Noun (XXXII, 44).

Rachi dit : Pourquoi la Thora Vappelle-t-elle n i d nouveau Hochéâ (alors que Moché lui avait attribué le nom de Yéhochouâ) ? Pour te dire que son esprit ne s'est fkt.s enorgueilli et, bien que la grandeur lui fût accordée. Il est resté aussi humble qu'auparavant

Moché Rabbénou a tenu à paraître en public, devant tout Israël, une dernière fois avant sa mort, en compagnie de celui qui va lui succéder à la direction du peuple : Yéhochouâ, fils de Noun. C'est donc certainement l'occasion de présenter Yéhochouâ sou» son jour le plus favorable, de vanter ses qualité» de guerrier, de savant, de sage, de dirigeant ferme et énergique, doué des qualités requises pour diriger ce peuple "à la nuque raide" qu'est Israël. Paradoxalement, c'est le moment que choisit la Thora pour le présenter sous son ancien nom, Hochéâ, pour mettre en relief son D-ieu choisit cet instant pour lui exprimer Sa méfiance. On prédit ici que les enfants d'Israël se laisseront débaucher par les divinités des peuples barbares qu'ils vont voisiner.

Dans le domaine de la justice, le juge considère uniquement ce que *ses yeux voient*. Il ne lui viendrait pas à l'idée de sanctionner sévèrement une personne qui se comporte bien actuellement, sous prétexte que demain, il sera peut-être un assassin ! Nous avons le devoir de juger le prochain avec indulgence. Or, D-ieu, Moché Rabbénou et la Thora sont les origines de l'indulgence. Pourquoi alors rappeler au peuple d'Israël l'éventualité de la débauche à laquelle il se laisserait peut-être prendre ? Quand un de nos élèves quitte la *Yéchivah*, avec un haut niveau spirituel, nous permettrions-nous de lui prédire un avenir de mécréant ?

Ramban explique le verset 27 de ce chapitre de la manière suivante : **Car je connais ton indocilité et ton caractère obstiné : hdoché Rabbénou dit "je connais", cela signifie que sa connaissance n'est pas seulement théorique, mais qu'elle est fondée sur des preuves certaines. Ces preuves sont des faits historiques qui attestent que le peuple a déjà failli dans le passé. Si ce peuple n'avait jamais sombré, Moché Rabbénou n'aurait pas exprimé de soupçons à son égard. Mais si les Juifs ont déjà commis des fautes, c'est qu'ils ne sont pas infaillibles, c'est que le péché fait partie intégrante de leur être. Il n'y a donc aucune garantie qu'ils ne rechuteront pas. Faillir une fois, c'est porter le germe d'autres chutes, c'est la prédisposition au péché dans le futur. Ainsi, blâmer le peuple maintenant ne constitue pas une mesure vexatoire injustifiée. C'est au contraire une mise en garde contre la prédisposition au mal. C'est une mise en garde justifiée, voire louable, souhaitable.**

A propos de ce même verset, Sfomo ajoute : *Vaspiration apparente des enfants d'Israël au seuil de la Terre Sainte, c'est l'assouvissement de leurs désirs terrestres, Or, cette aspiration est contraire aux buts fixés par l'J-ieu <1 la création de l'homme. Lorsqu'une personne est en proie il la colère ou à la haine, cela peut être un trait de carac-*

tère passager qui s'estompe dès que les raisons de la colère ou de la haine ont disparu. Si au contraire, la personne est de nature coléreuse ou haineuse, ces tendances sont latentes, prêtes à se manifester aussitôt que les circonstances l'exigent. Il en est de même pour Ici honneurs : l'homme peut y être **attaché** occasionnellement sans qu'ils fassent partie de son **étic** ou bien la recherche avide des honneurs constitue In nature de son être, qui se manifeste à chaque occasion.

Nos Sages nous enseignent ici que lorsque l'homme sombre une fois dans un péché, celui-ci **devi**ctil partie intégrante de son être. Dès lors, toute **nouvelle** chute est désormais possible. La génération du désert >» l'objet du compliment exprimé par nos Sages : *Heureux* est la génération dont les péchés sont comptés.* (c'est une manière de dire que cette génération a commis **un pet II** nombre de péchés, qu'il est aisé de les compter. Mais cela sous-entend également que cette génération **a péché**, qu'elle a failli. Elle n'est donc pas infaillible, et une nouvelle chute est prévisible.

Cela nous amène à chercher les origines de U première chute. Au verset XXIX, 15, il est dit : **Car vous savez le séjour que nous avons fait au pays d'tgypt» ri nos pérégrinations parmi les peuples où nous avons passé ; vous avez vu leurs abominations i»t leurs immondes idoles...** Avoir vu, avoir été témoin de scène» immondes, fixe dans le subconscient de l'homme le germe du mal. Ce mal couve dans le coeur, et on comparait par rapport à la réalité, lorsqu'il s'agit de danger moral. Chaque action, chaque pensée de l'un concerne directement l'autre. La Thora oblige **tout citoyen d'Israël** de participer à cette alliance, de prendre conscience de son appartenance à un grand corps, et que la souffrance d'un membre est rudement ressentie par toutes les autres parties du corps.

Il faut que l'on évite de faire souffrir autrui par sa conduite. Il faut aussi que l'on persuade les uns de ne pas commettre d'action qui puisse nuire aux autres, sans que cela soit interprété comme une ingérence dans l'intimité d'autrui. Le Talmud stipule que celui qui peut influencer autrui de ne pas commettre le mal et qui s'en abstient, est passible de sanction comme s'il commettait lui-même le mal Il mérite également la malédiction prononcée ici (XXVII, 26) : Maudit soit celui qui néglige de mettre en pratique cette doctrine divine, et ce, même si dans sa vie privée, sa conduite est irréprochable.

Cette alliance nous lie aux générations futures. Ramban explique : les enfants portent en eux le germe des pensées de celui qui les a procréés. L'homme décide, par ses actes, par ses pensées du sort et de la nature de sa progéniture. Les enfants sont la continuation des parents; ils assument la responsabilité de leurs parents. C'est la responsabilité mutuelle, et c'est ce qui est exprimé dans la maxime de nos Sages : Tous les enfants d'Israël sont garants les uns envers les autres.

Se conjuguer à tous les temps / LE RABBIN MORDÉKHAÏ BISMUTH

Nitsavim

Le libre arbitre

« JE PRENDS À TÉMOIN CONTRE VOUS AUJOURD'HUI LE CIEL ET LA TERRE, LA VIE ET LA MORT J'AI DONNÉ DEVANT TOI, LA BÉNÉDICTION ET LA MALÉDICTION, TU CHOISIRAS LA VIE, AFIN QUE TU VIVES, TOI ET TA DESCENDANCE » DÉVARIM (30 ; 19)

Notre verset nous propose un choix, ce qui dévoile que nous détenons le libre arbitre. Nous devons comprendre où se situe ce choix.

Hachem place devant nous le bien et le mal. Nous pouvons donc déduire de là que le choix n'est pas de savoir ce qui est bien ou mal, cela est déjà déterminé. Si nous devons définir ce qui est bien ou mal, Hachem nous aurait dit : « J'ai mis devant toi deux chemins, choisis le bon ! »

Or pas du tout, non seulement Il nous montre où est le bien et où est le mal, mais en plus, Il nous demande de choisir la vie !

Ce qui laisse entendre que si nous voulons vivre nous sommes obligés de choisir le bien.

Qu'est-ce que cela signifie ? Nous avons un libre arbitre mais qui n'est pas vraiment « libre » puisque la décision est pré-requise.

En effet, si nous réfléchissons, Hachem ne regarde pas le monde comme un film en se demandant quelle va être la chute de l'histoire. Et chacun de nos actes a pourtant une conséquence, quelle que soit sa dimension.

Mais alors, tout est prédéterminé, ou non ? Où est donc notre liberté ?

Et puis si dès le départ nous savons où est le bien, et que c'est lui qui nous procure la vie, pourquoi choisirions-nous de mourir ?

Nous allons essayer de décrire cette liberté au travers d'une petite métaphore. La vie est un voyage et nous sommes les conducteurs de notre véhicule « CORAME » (corps-âme).

Nous avons une mission, un but, une destination. Notre but dans la vie est de grandir, évoluer, progresser. Et pour y arriver, nous sommes tous munis d'un GPS.

Qui n'a pas aujourd'hui de GPS dans sa voiture ? Petit appareil qui selon l'endroit où l'on se trouve, nous offre le meilleur itinéraire afin d'arriver à bon port. Il se base sur le temps, le nombre de kilomètres à parcourir et la vitesse de notre véhicule. Il est relié à un « super satellite » et nous évite même les sens interdits, les impasses, les embouteil-

lages et les travaux.

A chaque carrefour, une petite voix nous indique la direction à prendre.

Notre libre arbitre s'exprime donc dans ce choix de suivre ou pas cette petite voix qui nous rappelle constamment à l'ordre pour nous guider sur la bonne voie : la plus rapide et la plus courte.

Mais nous, nous ne sommes pas un GPS, nous n'avons pas de « super satellite », et nous croyons être capables de déterminer, selon notre logique, quel est le meilleur chemin à emprunter, grâce à notre « super sens de l'orientation » ! Nous sommes certains de savoir nous diriger dans la bonne direction dans la vie, mais il ne faut pas s'y fier,

Pour poursuivre avec notre image du GPS, celui-ci nous indique un itinéraire parfois contraignant : limitation de vitesse, péages, détours... Mais nous qui n'avons pas sa vision provenant du satellite, vue d'en haut avec recul, nous croyons que de l'autre côté, le paysage est bien plus magnifique, rempli de lumières de toutes les couleurs. « N'écoutons pas le GPS, allons-y au feeling, soyons libres ! Et puis, quitte à nous perdre totalement, éteignons le GPS, comme ça il ne nous rabâchera pas toutes les minutes que l'on s'est trompé et que l'on doit rebrousser chemin ! », sommes-nous tentés de penser.

Quittons à présent notre métaphore pour en lire le message concret : le bon chemin indiqué par notre GPS, le « bien » à suivre, n'est autre que Torah et Mitsvot. Alors c'est vrai, nous pouvons y voir la contrainte, le joug que nous devons porter, les lois à respecter en leur temps, etc, et puis de l'autre côté, le Yetser Hara' nous présente les spots lumineux, l'argent, le plaisir... Mais le verset nous dit de choisir la vie, car le bon chemin nous apportera les bénédictions matérielles et spirituelles (développement de soi) promises par l'Eternel.

Notre fameuse liberté est tout à fait réelle, c'est le fait de se libérer de son Yetser Hara', de lui dire : « Non, je choisis d'écouter mon GPS ! »

C'est vrai, le Yetser Hara' peut se montrer très convaincant :

-« Travaille avec acharnement, tu vas gagner plein d'argent, domage de te consacrer à l'étude de la Torah, tu vivras beaucoup plus modestement !

Et puis ne t'inquiète pas, nous ne sommes pas seuls sur cette route !

Autour de nous des tas de gens ne font pas les mitsvot, profitent des plaisirs de la vie et jouissent de leurs richesses et de leurs biens matériels. Tandis que les autres, les pauvres !

Ils prient toute la journée, accomplissent

Torah et mitsvot, sont 'Hozer bitchouva et vivent dans des conditions très modestes, touchés par la maladie et autre, que D.ieu nous en préserve ! »

Il est fort ce Yetser Hara', n'est-ce-pas ? Nous avons en effet de quoi nous interroger avec ses arguments !

Le Rav Amnon Its'hak Chlita sait lui répondre : nous voyons parfois des personnes qui ne travaillent pas du tout et possèdent une fortune colossale ou bien au contraire d'autres qui travaillent jour et nuit et à deux postes différents sans parvenir à joindre les deux bouts.

Devant cela, que déduisons-nous, qu'il faut s'arrêter de travailler ? On se pose des questions sur la source de la richesse du premier exemple : loto, héritage ? Effectivement ce n'est pas logique, il y a quelque chose d'anormal... car c'est le travail qui nous permet de gagner de l'argent ! Non ?

En réalité, Hachem tient Ses comptes, toute bonne action est récompensée et toute mauvaise est punie, que cela soit dans ce monde ou dans l'autre.

Hakadosh Baroukh Hou, le Créateur du monde, Seul sait ce qui doit être, Il fait tout pour notre bien absolu, notre bon développement et le bon déroulement de l'Histoire, quel que soit le chemin que nous décidions d'emprunter. Nous qui n'avons pas de recul et n'observons le monde que par rapport à notre parcours individuel, ne pouvons rien y comprendre, alors laissons de côté ce sujet pour D.ieu et faisons-Lui confiance, tout est pour notre bien, collectif et individuel, la Torah l'affirme !

Chlomo Hamélekh écrit : « Nombreuses sont les pensées de l'homme, mais seule la volonté de l'Éternel s'accomplira. »

Nous pouvons faire des projets, choisir une direction plutôt qu'une autre, à la fin des fins, seul le dessein de Hachem se réalisera.

Hachem nous envoie des épreuves afin de nous réveiller, de nous faire changer de direction, mais c'est à nous de comprendre le message, de rebrousser chemin (d'être 'Hozer bitchouva, dont la traduction littérale est de revenir à la Réponse), et d'en tirer La leçon.

Hachem Est miséricordieux, et peu importe où l'on se trouve, si l'on est complètement perdu ou dans une impasse, le GPS de Hachem a une autonomie infinie et ne nous laissera jamais tomber, il nous suffit simplement de rallumer le son, d'être attentifs aux instructions, Il nous remettra sur la bonne voie et nous donnera la vie.

Se conjuguer à tous les temps / LE RABBIN MORDÉKHAÏ BISMUTH

Vayélé'h

Procurer du mérite

« RASSEMBLE LE PEUPLE, LES HOMMES ET LES FEMMES ET LES JEUNES ENFANTS, ET TON ÉTRANGER QUI EST DANS TES PORTES AFIN QU'ILS ENTENDENT, ET AFIN QU'ILS APPRENNENT ET QU'ILS CRAIGNENT HACHEM, VOTRE ELOKIM, ILS PRENDRONT GARDE DE FAIRE TOUTES LES PAROLES DE CETTE TORAH-CI. » DÉVARIM (31 ; 12)

Il s'agit du « Hakel », mitsva qui nous a été enjointe de rassembler tout le peuple au Beth Hamikdash le 2ème jour de la fête de Souccot, à la fin de chaque septième année. A cette occasion, le Roi donnait une lecture de différentes parties du Sefer Dévarim.

Ce rassemblement, explique Rachi qui rapporte les enseignements de la Guémara, a pour but que les hommes apprennent et que les femmes écoutent. Mais les enfants, pourquoi venaient-ils ? Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés.

Attardons-nous sur ce dernier enseignement de Rachi.

Le Sfat Emet voit aussi une difficulté dans le fait de devoir emmener les enfants à cette lecture. En effet, pourquoi les faire participer à ce rassemblement ? Ils dérangent plus qu'autre chose, les adultes devaient être moins attentifs lors de ce grand cérémonial. Ne valait-il pas mieux pour tous, laisser les enfants avec une baby-sitter à la maison, et que chacun ait la paix ?

On peut entrevoir au travers de ce commandement, un grand principe dans l'éducation des enfants : la pédagogie de l'exemple.

Lorsque Rachi dit : « Pour procurer du mérite à ceux qui les avaient emmenés », cela signifie que même s'ils dérangent certainement leurs parents, leur présence à cette cérémonie permettait une transmission, un passage à relais. Ils représentaient la continuité de la Avodat Hachem de leur parents, et comme le dit le verset : « afin qu'ils entendent, et afin qu'ils apprennent et qu'ils craignent Hachem » afin que leur oreilles s'imprègnent de cette Torah.

Comme il est écrit dans les Pirkei de Rabbi Eliézer : lorsque l'on rentre dans une parfumerie, qu'on le veuille ou

non, et même sans rien y acheter, on en ressortira parfumé.

Cette transmission se fera donc, et la présence des enfants est indispensable, par le fait que l'enfant verra son père, observera son attitude, ses réactions et percevra ses sentiments lors de ce grand rendez-vous. Nous appelons cela l'éducation par l'exemple, que le Steipeler préconisait avec la prière, en premier lieu, afin de réussir l'éducation de son enfant.

L'exemple ! Cela ne signifie pas se valoriser pour ses réussites devant son enfant, de façon solitaire et égoïste. Seul on arrivera sûrement à beaucoup de choses, mais au final on restera toujours seul, sans rien avoir transmis. Notre zèle et notre dévotion pour nos objectifs personnels ne devront pas se faire au détriment de nos enfants. On ne peut pas les mettre au service de notre réussite, mais nous grâce à eux, et eux grâce à nous, au service d'une réussite collective et en chaîne pour l'éternité.

Quelle image offrons-nous à nos enfants ? Eux qui sont si curieux de nous, et si prompts à imiter nos faits et gestes. Nous sommes fiers de voir notre fils nous imiter et se vêtir d'un Talith, ou notre fille mimer la Hadlakat Nérot... Ces petits gestes se feront naturellement dès leur plus jeune âge. Nos comportements, nos réactions et sentiments, à l'égard d'une mitsva, d'une situation quelconque ou d'une personne, seront systématiquement perçus, compris, et analysés. Ils feront leur tri personnel et à nous d'offrir le meilleur exemple.

L'élaboration de leur éducation et la construction de leur être se feront grâce à cette cohabitation des parents avec leurs enfants. Nos exigences et nos réprimandes ne seront rien à côté de notre honnêteté dans nos actes, qui auront eux force de loi. Il sera très difficile de « bluffer » notre propre progéniture, et même si l'on y parvient, ils découvriront un jour ou l'autre le pot au rose, ce qui leur fera beaucoup de mal et nous discréditera à leurs yeux.

On raconte du Rabbi de Kotsk Zatzal, qu'il avait un voisin commerçant qui refusait d'étudier la Torah. De temps à autre, le Rabbi l'invitait à étudier, mais

l'autre refusait à chaque fois, en lui rétorquant que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si D.ieu veut, il étudierait. Quelques années passèrent, le fils grandit, et entra dans l'affaire familiale. Comme il l'avait fait pour son père, le Rabbi l'invita quelques fois à étudier, mais comme son père le fils répondit « que lui n'avait pas le temps, mais que son fils en aurait et que si D.ieu veut, il étudierait... » Voilà donc un fils qui a bien retenu la leçon de son père !

Nous avons le devoir de scruter nos actes, et nos âmes, de faire attention à l'image que nous véhiculons. Notre comportement vaudra mieux que tous les plus beaux discours.

La Guémara nous enseigne : « Rabbi Yo'hanane a dit au nom de Rabbi Chimon Bar Yo'haï : se mettre au service de ceux qui étudient la Torah est supérieur à l'étude de la Torah auprès d'eux ». Le Maharcha explique qu'un élève qui assiste son Rav et observe son comportement apprend de nombreuses lois pratiques ; tandis que celui qui étudie la Torah de son Rav discute de nombreuses lois qui n'ont pas d'application pratique. On constate d'un tel enseignement le pouvoir de l'observation, l'enfant apprend surtout en regardant l'adulte, et c'est la plus grande influence qui guidera sa vie d'homme.

Ce conseil que nous offre la Torah doit être appliqué au quotidien. On court à droite à gauche, des rendez-vous, des clients, un congrès, encore un petit contrat, et on explique aux enfants que pour l'instant on n'a pas trop de temps pour lui, « et mais que » Papa travaille pour lui et son confort, pour ses dernières Nike ou son dernier Ipod. On lui inculque que le temps c'est de l'argent, alors on remet cet instant à plus tard, mais le temps c'est de l'amour, et ce « plus tard » sera peut-être trop tard.

Nos enfants n'ont pas besoin de discours, d'exigences ou d'excuses, mais simplement de présence et d'exemple. Ainsi, en « insérant » NOS enfants dans notre emploi du temps, on leur permettra de grandir et s'épanouir dans les chemins que notre cœur désire et comme le dit Rachi « Pour procurer du mérite à ceux qui les ont emmenés.

UNE GOUTTE DE LUMIÈRE POUR ILLUMINER LA JOURNÉE / PAR LE RABBI YANKEL ABERGEL**NITSVIM**

SI ON SE JUGE AVEC RIGUEUR, HACHEM NOUS JUGERA AVEC MISÉRICORDE En ce 20 Eloul 5770, au sortir de cette Brit Mila merveilleuse, que nous avons vécu, je vous transmets la goutte de Lumière du jour. Quel bonheur intense d'accueillir le petit Réfaël Mordekhai ! Par le mérite de la prière de tous ces tsaddikim, qu'il devienne avec l'aide d'Hachem, une grande lumière d'Israël ! Voici un enseignement, qui nous a été transmis par mon compagnon d'étude, le tsaddik Rabbi Imanouel Mimran, au nom de l'un de ses maîtres, Rav Ittah de Strasbourg. **POURQUOI CONSOLER LE PEUPLE ?** Dans la paracha Ki Tavo, nous avons répondu à la question : Pourquoi juxtaposer la paracha des 98 malédictions avec celle de Nitsavim ? Pourtant, la paracha des 98 malédictions visait à mettre en garde les Bné Israël pour qu'ils s'imprègnent de la crainte du Ciel et ne fautent pas. Moché Rabénou, tout de suite après, vient dire aux Bné Israël : « Atem nitsavim ayom koulkhem. » - « Vous êtes tous vivants aujourd'hui » c'est à dire vous n'avez pas matière à vous inquiéter. Rabbi Israël Salanter et de nombreux commentateurs se demandent pourquoi Moché console le peuple, alors que les paroles de moussar visaient à mettre en garde les enfants d'Israël. Rav Ittah' a avancé une autre réponse. En fait, le peuple, en entend-ant toutes ces malédictions, a ancré en lui la crainte du Ciel et le jugement de rigueur. A cet instant, les bné Israël se sont jugés sévèrement, Hachem les a alors jugés avec miséricorde. Voilà pourquoi, Moché a pu les consoler en leur disant, « mes enfants par le mérite de vous être jugés avec rigueur, vous n'avez pas de quoi avoir peur, Hachem vous jugera avec miséricorde », c'est pourquoi vous êtes tous en vie. **SE JUGER** Ce concept me rappelle une parole du Ba'al Chem Tov, qui donne une ségoula, pour sortir méritant d'un jugement. Quand on est jugé ici-bas, c'est qu'on nous juge d'en haut. Alors la meilleure façon de sortir victorieux d'un jugement est de se juger soi-même, afin de s'acquitter de la justice terrestre. C'est d'ail-leurs littéralement le sens de la téfila, « léitpalel » signifie « prier » mais également « se juger ». Durant la téfila, durant les séli'hot, il nous est donné l'occasion unique en ces temps propices, de nous juger avec vérité et justice, afin d'attirer sur nous la miséricorde d'Hachem. Que par le mérite de ce commentaire, nous soyons aimés du Ciel et pris en pitié, afin de vivre encore, pour louer Hachem et élever des enfants tsaddikim, qui illumineront le monde de la Lu-mière de la Tora et nous feront mériter le Machiah' de nos jours, Amen ! 271 505 NITSVIM SERVIR HACHEM DANS LA JOIE : **LE GAGE DE LA SURVIE DE NOS ENFANTS** Voici l'interpréta-tion que j'ai reçue, avec l'aide du Ciel, le jour de lamila de notre cher fils, sur la question que nous avions soulevée il y a quelques gouttes. **SE RENDRE COUPABLE DE 'HILOUL HACHEM** Nous avions demandé : pourquoi de telles malédictions (98) et une telle sévérité de la part d'Hachem envers ses enfants ? La seule raison avancée dans notre paracha, qui pourrait justifier de telles catastrophes est citée : « Parce que tu n'auras pas servi Hachem Ton D., avec joie, dans l'allégresse de ton cœur, alors que tu jouissais de l'abondance dans tous les domaines. » 436 Cette riposte d'Hachem paraîtrait, 'has véchalom, a priori disproportionnée. Qu'est ce qu'il y a de si grave à ne pas servir Hachem dans la joie et d'un cœur sincère ? Je pense avoir reçu l'aide du Ciel, pour avancer une réponse. L'homme, qui sert Hachem à contrecœur et sans conviction, se rend coupable d'u-ne des 'avérot les plus graves de toute la Tora, à savoir la avéra de 'hiloul Hachem, de profanation du Nom d'Hachem. En effet, si des personnes voient un coreligionnaire, qui sert Hachem en respectant scrupuleusement toute la Tora, mais triste et accablé sous le poids des mitsvot, alors les personnes peuvent s'éloigner de la Tora. Cette dichotomie discrédite le bien-fondé de la Tora : le guide du bonheur. A l'inverse, quand on voit un serviteur d'Hachem plein de vie, respirant la joie, la félicité, la sérénité, on a envie de reproduire son « modus vivendi », qui l'a conduit à cette plénitude. Cette mitsva compte parmi les plus grandes de toute la Tora, c'est le kidouch Hachem, sanctification du Nom d'Hachem. Hachem ne nous pardon-nerait pas d'éloigner un de ses enfants de la source de vie qu'est notre Tora. C'est pourquoi les enjeux sont si élevés !

VAYELEKH

YÉHOŠHOVA BIN NOUN : LES HONNEURS CONFÉRÉS PAR LA TORA La Paracha Vayelekh évoque la passation de pouvoir de Moché à son successeur Yéhoshoua Bin Noun : « Moché appela Yéhoshoua, il lui dit aux yeux de tout Israël: Sois fort et sois ferme, car toi tu viendras avec ce peuple-ci vers le pays qu'a juré Hachem à leurs pères de leur donner, et toi tu leur feras hé-riter. » 443 **TOUT POUR LA GLOIRE DU CIEL** Comment cet homme d'une grande simplicité a mérité d'être le successeur de Moché Rabénou, alors qu'à première vue il ne présentait pas les qualités du Leader idéal ? En effet, c'était un homme d'une grande modestie, effacé qui restait toujours dans l'ombre et le sillage de Moché Rabénou. Nous avions évoqué une fois lors d'une goutte de lumière, qu'il fut choisi en récompense du fait qu'il lavait le sol de la maison d'étude de Moché et rangeait scrupuleusement les livres à leur place pour ne pas perdre un instant dans l'étude et donner envie au maximum d'étudier dans les meilleurs conditions. Par ailleurs ce com-portement témoigne d'un profond respect de la maison d'Hachem. Il était ainsi le candidat idéal à la direction du Peuple juif, puisqu'il a montré à tous les instants de sa vie, qu'il recherchait la gloire d'Hachem et la diffusion de Sa majesté sur terre, et non pas son propre honneur. **LE PLUS FIDÈLE** Une autre explication est que comme en témoigne la Tora, Yéhoshoua resta le plus fidèle à Moché Rabénou, « Il ne bougea pas de la tente » c'est à dire de l'abri où il étudiait la Tora, en at-tendant le retour de son maître, même quand le reste du peuple se pervertit à travers la faute du éguel, du veau d'or. Une Michna que nous rappor-tait notre Maître Rabbi Imanouel, au nom de Ra-chi sur place, nous enseigne que Yéhoshoua a héri-té de Moché Rabénou les prérogatives de la direc-tion du peuple parce que: « Chomer tééna yokhal péria » - « Celui qui garde le figuier en mangera les fruits ». Rabbi Imanouel demande : pourquoi fait on ici allusion à un figuier pour décrire la Tora, on aurait dû la comparer à un dattier en allusion à sa grande douceur ? Le rav a expliqué à l'aide d'une Michna qu'en fait le figuier génère une caracté-ristique qui est semblable à la Tora. Elle est ex-emptée de la Mitsva de Péa 443 Devarim 31, 7 275 512 (laisser le coin du champ ou de l'arbre aux pauvres) du fait que sa récolte ne s'effectue pas en une fois ou en un temps restreint. Chaque jour pendant une très longue période, des nouveaux fruits sont prêts à la consommation. Voilà pour-quoi à l'inverse d'autres arbres ou récoltes qu'il faut garder qu'une certaine période des voleurs ou des animaux, c'est à dire seulement le temps où les fruits sont murs, le figuier nécessite une garde perpétuelle. Il en va de même pour la Tora qu'il ne suffit pas de garder de temps en temps, mais au contraire il convient de s'investir pour elle tous les jours de notre vie, afin de ne pas la perdre de ne pas l'oublier et que le Yetser Hara ne nous la vole pas. Espérant que nous aurons tous le mérite d'é-tre les meilleurs gardiens de cet arbre de vie majestueux qu'est la Tora, nous bénéficierons ainsi de toutes ses bénédictions et de ses meilleurs fruits. Chana Tova oumétouka.

יוצא לאור ע"י קיבוץ אברכים – "אוהל יוסף" - נובהרדוק

בית המדרש "בית מרים גיטל" מעלות דפנה 117 ירושלים

טל: 0533199720 דוא"ל: Ohelyosef1@gmail.com